

# Temps ordinaire - 10e Semaine: Vendredi

Texte de l'Évangile ( Mt 5,27-32): «Vous avez appris qu'il a été dit: 'Tu ne commettras pas d'adultère'. Eh bien moi, je vous dis: Tout homme qui regarde une femme et la désire a déjà commis l'adultère avec elle dans son coeur (...)».

---

## *Mariage: Qu'est-ce que le mariage?*

Abbé Antoni CAROL i Hostench  
(Sant Cugat del Vallès, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, Jésus est catégorique: tout ou rien. L'amour est comme ça. Aussi dans le mariage!, Parce que le mariage est, exactement, "donner ma vie." C'est l'institution de l'engagement total entre un homme et une femme pour "se livrer la vie" et " offrir la vie" (pour les enfants). Toute restriction disqualifie le mariage.

Cela implique un «pour toujours» et "seulement toi". L'amour est "totalisante" tout ou rien. Les conditions et les restrictions sont pour le commerce. Il n'y a pas d'alternative. Et le sens de la "célébration" du mariage (civil et religieux) doit être donnée à cet engagement public à la société (pas logique que cet engagement reste caché) et devant le Créateur (l'amour et le mariage sont une "invention divine ").

-Pas de fête de mariage sans acte juridique dans lequel l'homme et la femme se donnent et acceptent mutuellement. Et c'est que le Droit et la Fête sont des réalités sociales: personne n'est capable de célébrer une fête par soi même, en faisant abstraction des autres.

---

## *Où il y a de l'amour il n'y a pas de divorce; où il y a un divorce il n'y a pas d'amour*

Abbé Antoni CAROL i Hostench  
(Sant Cugat del Vallès, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui, Jésus nous souligne que la totalité dégénère en partialité et cesse d'être

**amour, quand on veut un «conjugalité» avec plus d'une personne ou si nous interposons une limite de temps. L'amour conjugal ne peut pas combiner avec la temporalité et la médiocrité. Une déclaration n'est pas possible pleinement amoureuse dans laquelle entre explicitement une limitation, que ce soit en termes d'intensité, que ce soit en ce qui concerne à la durée temporelle.**

**Se marier est quelque chose si définitive comme "se jeter sans parachute". En revanche "se marier" avec la possibilité légale de divorce est comme un saut en parachute: je ne m'abandonne pas pleinement dans l'autre, ne mets pas ma vie totalement à ses mains.**

**-La langue exprime l'état d'esprit de l'amour conjugal: quand quelqu'un dit «Je t'aime» signifie que c'est pour toujours, parce que personne ne pense à dire «Je t'aime, mais pendant que tu me sois utile», ou «jusqu'à ce que ...". Amour, en soi, a une vocation de permanence: les amoureux savent qu'il est l'éternité!**